

lundi 6 mai a été choisie pour l'exhibition, soit en match à deux, soit en match à trois, du fameux nègre Major Taylor, qui on le sait a accepté de se rencontrer, à Paris, le jeudi de l'Ascension, avec Jacquelin. — Il se pourrait que Jacquelin soit également opposé à Taylor, à Nantes. — Comme le lundi n'est pas jour de repos pour tout le monde (tous les Nantais n'aimant pas à « faire le lundi »), comme d'autre part le V.-S. N. désire que le plus de monde possible assiste à cette attraction sensationnelle, il a été stipulé que la réunion commencerait à 6 heures du soir. — Une course d'amateurs et une régionale précéderaient le match, pour permettre aux travailleurs, qui finissent leur journée à 6 heures, d'avoir le temps de venir au vélodrome de Longchamp.

Morbihan

Vannes. — La fête organisée par le Véloce Vannetais à l'occasion du Carnaval a parfaitement réussi. — Une foule compacte se pressait dans la vaste halle aux grains. Les danseurs ont valsé aux sons d'un brillant orchestre composé de musiciens du 116^e de ligne. Les confetti ont fait rage jusqu'à 6 heures du soir.

CHASSE & PÊCHE

Côtes-du-Nord

Saint-Brieuc. — M. Nivollon, chef de division à la Préfecture des Côtes-du-Nord, vient de prendre l'initiative de la constitution d'une Société des pêcheurs à la ligne des cantons de Saint-Brieuc, Lamballe, Châtaudren, Quintin. — Une réunion aura lieu à cet effet Jeudi 7 mars à 8 h. 1/4 du soir, à l'Hôtel de Ville de St-Brieuc. — Nous souhaitons que la Société projetée se constitue sans retard ; nous ne doutons pas que, comme les Sociétés similaires du département et des départements voisins, elle ne produise des résultats très appréciables au point de vue du repeuplement des rivières. — Nous en reparlerons.

Guingamp. — De l'avis de tous les pêcheurs de la région, il n'avait jamais été vu tant de salmonoïdes que cette année dans le Trieux et ses affluents. — Ce magnifique résultat est dû au repeuplement et à une surveillance très active. — La Société des pêcheurs à la ligne du Trieux a, en effet, acheté puis fait répandre dans le Trieux 2,500 alevins de truite et 2,500 alevins de saumon. — L'administration des eaux et forêts lui a alloué une subvention de 200 francs.

Lannion. — Le dimanche 10 février la plupart des chasseurs lannionnais se sont réunis dans la salle de l'hôtel du Grand Turc où ils ont fêté par un joyeux banquet la clôture de la chasse.

Tréguier. — La pêche des huîtres est autorisée : 1^o Pendant la journée du 13 mars 1901, dans le Jaudy, entre les limites fixées par l'entrée de la rivière de Pouldouran d'une part, et une ligne passant par le milieu du magasin Le Mével, d'autre part ; 2^o Pendant la journée du 14 mars, entre la dite ligne d'une part, et le four à chaux d'autre part ainsi que dans le Guindy ; 3^o Pendant la journée du 19 novembre, entre les deux limites extrêmes ci-dessus indiquées (1^o et 2^o), y compris le Guindy. La durée de la pêche pour chaque journée sera de trois heures.

Loudéac. — Il a été constitué, à la date du 14 décembre dernier, une Société des amateurs de pêche de l'arrondissement de Loudéac, dont les statuts viennent d'être approuvés. — Cette Société se propose de repeupler l'Oust, le Lié et leurs affluents. — L'art. 6 des statuts expose les moyens qui seront employés à cet effet : « Le Conseil d'administration sera chargé de rechercher les moyens de : premièrement enrayer les progrès du braconnage ; deuxièmement faciliter la montée, la circulation et la reproduction du poisson dans les cours d'eau ci-dessus désignés ; troisièmement détruire la loutre et autres animaux nuisibles au poisson. Ces moyens, après avoir été approuvés en séance générale des sociétaires, seront proposés par les membres du conseil à l'autorité administrative compétente ». — En outre la Société se propose de verser annuellement dans les cours d'eau susvisés la plus grande quantité d'alvins possible, suivant les ressources. — Le siège de la Société est à l'hôtel de France à Loudéac. Les cotisations annuelles sont fixés à 2 fr.

Ille-et-Vilaine

Rennes. — L'assemblée générale de l'Union des pêcheurs à la ligne de Rennes a eu lieu le jeudi 21 février ; 500 sociétaires y assistaient. — Voici les résultats de l'année 1900 : 872 cotisations acquittées ; une réserve en caisse de 2,500 fr. dont 1,500 fr. placés à intérêts et le reste en valeurs à lots ; 25 engins saisis et détruits. — Des ordres du jour de confiance au Président et à la Société ont été votés à l'unanimité.

Morbihan

Pontivy. — Dernièrement a eu lieu, sous la présidence de M. le Sous-Préfet, une réunion publique de pêcheurs en vue de la formation du Syndicat des pêcheurs à la ligne de l'arrondissement de Pontivy. — Cette Société s'occupera de pisciculture, du repeuplement des rivières et canaux, de la suppression du braconnage. — La cotisation a été fixée à 2 francs.